



*Bien vivre
à Chanteheux*

2026

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

MAIRIE 03 83 73 18 64

LUNDI	16 h à 18 h 30	JEUDI	16 h à 18 h 30
MARDI	16 h à 19 h	VENDREDI	16 h à 18 h 30

mairie.chanteheux@orange.fr



M. BAUER
Chanteheux - 1993



INVITATION

Nous vous invitons toutes et tous
à la cérémonie des vœux du maire
qui se déroulera le vendredi 9 janvier
à 18 h 30 au Complexe des Vieux métiers.

Nous avons toujours voulu que cette cérémonie soit :

Cantenoise : Seuls les habitants de la commune et toutes les personnes qui œuvrent dans nos associations et dans nos écoles y sont conviées.

Simple : Son seul objectif est de faire se rencontrer la population avec ses élus et avec toutes les personnes engagées dans la vie de la commune.

Conviviale : Une rencontre dans la bonne humeur, sans autre ambition que celle de favoriser le mieux vivre ensemble.

Nous voulons que cette cérémonie soit et reste uniquement communale. Après un seul et court discours de votre maire, le reste du temps sera laissé à la convivialité.

Mieux nous connaître pour mieux vivre ensemble.

Il nous serait très agréable de compter sur votre présence à cette cérémonie.

Vous pouvez certainement trouver deux heures de votre temps pour y participer.

A très bientôt, bien amicalement

JACQUES DEWAELE



Comme les années précédentes, la municipalité a tenu à poursuivre, à l'occasion des fêtes, son geste sympathique en direction des anciens de la commune.

Cette année, ce sont **426** cantenoises ou cantenois âgés de 70 ans et plus qui ont reçu deux bons de 20 € à utiliser chacun dans le commerce de leur choix : Boulangerie Simon et/ou Intermarché.

Merci de respecter la date du 31 janvier pour utiliser ces bons.

Si vous avez plus de 70 ans et que vous n'avez pas reçu vos bons, merci de vous signaler en mairie.



Mesdames, Messieurs, Chers amis

L'année 2025 va bientôt s'achever.

Que s'est-il passé depuis les vacances d'été

D'abord, une rentrée des classes correcte au niveau du nombre de nouveaux enfants accueillis. C'est la qualité de nos écoles et de nos accueils périscolaires qui a permis cela, en accueillant un bon nombre d'enfants des villages environnants. Nous espérons que cela va durer encore plusieurs années, malgré l'annonce faite, par les instances de l'éducation nationale, d'une forte diminution des effectifs scolarisés.

Puis, plus récemment, la satisfaction de la labellisation de notre maison de santé en maison de santé pluridisciplinaire. Cette construction nous a permis d'accueillir des médecins.

Elle se termine, avec des résultats satisfaisants au niveau de notre budget de l'eau potable, résultats qui se traduisent par un maintien de son prix. Seule, une des deux taxes de l'Agence de l'eau va évoluer.

Mais, je veux continuer à attirer votre attention sur des sujets préoccupants liés à l'évolution des conditions climatiques, aux atteintes à la biodiversité, à l'usage abusif des réseaux sociaux et, maintenant, à un usage non contrôlé de l'intelligence artificielle.

En attendant de nous voir, lors de la cérémonie des vœux du maire, je vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année, entourés de vos familles ou de vos amis.

Bien amicalement, Jacques Dewaele

Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2025 (extraits de la lettre du sous-préfet de Lunéville aux Maires de l'arrondissement de Lunéville.

Pour l'arrondissement de Lunéville, 137 dossiers de demande de financement ont été reçus pour un montant total cumulé sollicité d'environ 7 M€. L'enveloppe DETR disponible déléguée par le Préfet pour l'arrondissement de Lunéville s'est élevée à environ 2,5 M€.

La DETR 2025 a été attribuée aux projets des communes les plus rurales de l'arrondissement. Ainsi, 78 % du montant de la DETR a été attribué aux communes de moins de 1 000 habitants, et 13% aux communes entre 1000 et 3499 habitants. **Deux facteurs n'ont pas permis d'accélérer l'instruction et les réponses aux demandes de DETR.** La loi de finances pour 2025 n'a été votée qu'au mois de février, impliquant par la suite **une délégation des crédits au mois de mars**, ce qui ne permettait pas de commencer à notifier les premières décisions d'attribution.

Adrien GAUBERT Sous-préfet de Lunéville



Enfin, les murs en ruine de la maison brûlée au 51 rue de l'église ont été évacués par l'entreprise *Boussoir* après des années d'une bataille juridique due à l'inconscience de la propriétaire ; bataille épuisante et coûteuse pour la commune.

Dans quelques semaines, la commune deviendra propriétaire du terrain sur lequel cette maison a été construite.

Il appartiendra, dès lors, à la commune, de décider ce qu'elle veut en faire, en sachant qu'elle ne peut pas le vendre



Les employés communaux ont mis la dernière main aux travaux d'été et d'automne Ils peuvent désormais consacrer toute leur attention aux travaux d'hiver (divers !).



Un jeu de plein air à faire avec vos enfants pendant ces vacances. Retrouvez à différents endroits du village les panneaux issus de la coopération entre les *Passionnés du bois* et les enfants de l'école élémentaire.

Vous pourrez trouver les réponses ainsi que le texte des fables concernées sur notre site communal : *bien vivre à Chanteheux*.



Allocution du maire : « **En ce 11 novembre, nous célébrons tous les morts pour la France.** Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent aujourd'hui encore et honorer les devoirs qu'ils nous laissent.



Le devoir de gratitude, envers le sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure.

Le devoir de lucidité, car à l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous exhortent à continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. »



Cette année, les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise, accompagnés par la chorale des Croissants d'Or. Puis, la chorale des Croissants d'Or a chanté l'hymne européen.

"Une bonne action pour la planète !

L'après-midi du mercredi 26 novembre, Stéphanie et Romain, moniteurs d'atelier de l'ESAT Epsilon de Chanteheux ont fait appel à du volontariat dans leur groupe d'agents de production. En effet, suite à une baisse d'activité dans nos ateliers et afin de ne pas laisser nos agents de production inactifs, l'idée était de faire sortir de l'établissement nos équipes tout en réalisant une action citoyenne.



Une partie du groupe est alors partie marcher dans les rues de Chanteheux afin de trouver une zone à nettoyer. En une heure de ramassage avec un équipement adapté, le groupe a rempli quatre sacs poubelle en se rendant dans la zone commerciale.

Ce fut un moment de convivialité, de fous rires, d'entraide aussi pour ceux qui sont en mobilité réduite. Nous vous rappelons que l'ESAT (Etablissement de Service d'Accompagnement par le Travail) accueille 125 personnes en situation de handicap tous les jours de la semaine. Les différentes activités sont l'entretien des espaces verts, usinage mécanique, entretiens des locaux, conditionnement, assemblage, cuisine, couture... Il a eu l'opportunité d'exposer au marché de Noël de Chanteheux pour proposer à la vente ses produits propres tels que des sacs et des trousse de toilette en bâche recyclée et des luges réalisées à partir de chute de barres d'acier.



L'ESAT Epsilon est un établissement médico-social de l'AEIM.
Caroline"

Un engagement remarquable pour la journée Duoday à l'ESAT-EPSILON

À l'occasion du « Duo Day », le 20 novembre - une journée nationale qui favorise la rencontre entre les employeurs et les personnes en situation de handicap - sept agents de production de l'ESAT-Epsilon de Chanteheux ont découvert de nouvelles activités professionnelles aux côtés de leurs parrains du jour. Entre visites d'entreprises et mission pratiques, ils ont pu s'immerger dans le monde du travail tout en partageant des moments conviviaux avec leurs accompagnateurs.

Cette journée suivie intensément et avec une extrême vigilance, par Marie-Pierre Villeminot, chargée d'accompagnement socio-professionnel. (photos EST-républicain)



Laure à la médiathèque de l'Orangerie avec Hervé.



Pascal, conseillé par Lara, au Leclerc de Lunéville.



À la médiathèque de Baccarat, Juliette avec Marianne, Florence et Alexandra



Au Rivolet, pour Kevin et son tuteur Stéphane



Thierry, au Lidl, accompagnait Arthur au rayon pain



Viviane, à l'ESAT même, conseillée par Anthony.



Wilfrid a fait équipe avec Robin son « parrain » à IGL Moncel-lès-Lunéville



Un salon qui « conte »

« En 2025, sculpteurs, tourneurs, chantourneurs, menuisiers, marqueteurs et peintres sur bois se sont unis pour faire revivre les mondes imaginaires des Grimm, de Perrault ou de La Fontaine... »

« Une collaboration enrichissante avec l'école primaire de Chanteheux a permis l'installation de panneaux consacrés aux Fables de La Fontaine dans différents lieux de la commune valorisant à la fois le patrimoine littéraire et l'implication des jeunes élèves. » (voir page 14)

Le Président, **Pascal Reltienne**.



Les anciennes portes de la mairie ouvrent sur « un autre monde. »

Bien sûr, cette 16^{ème} édition du salon des passionnés du bois a poussé la mise à l'honneur des réalisations de ses 191 membres, mais aussi la mise en valeur des artisans locaux, des fournisseurs de matériel et des écoles qui forment aux métiers du bois.





Décorations de Noël,

Comme les années précédentes, les hommes ont coupé et arrangé les branches de sapins. Les dames ont pu ensuite y exercer leurs talents d'artistes.



Vous avez pu admirer et acquérir ces réalisations au marché de Noël de l'association familiale.



La traditionnelle sortie vélo et le pique-nique géant seront de nouveau proposés en mai.



Bons souvenirs et agréables projets au club de l'amitié



Vous habitez Chanteheux, vous êtes retraités,
Le Club de l' Amitié de Chanteheux vous propose ses activités:

- jeux de société les vendredis à partir de 14h30 à la salle polyvalente
- des voyages d' une journée (bus grand confort)
- voyage de 10 jours (pour cette année complet)
- **Une Assemblée Générale 9 janvier 2026 à 14h**
- Ainsi que diverses manifestations tout au long de l' année.

Vous souhaitez des renseignements :

Contactez la Présidente :

Marie - Françoise RIVOAL 06 22 27 57 09

Ou Le Vice – Président :

Louis ANGER 06 25 08 41 55

2026

Dimanche 8 février :BAVAROISE

animé par Frédéric BUCH



Dimanche 12 avril : COUSCOUS



animé par GOLDFINGER

Dimanche 8 novembre : COUSCOUS

animé par Stéphane COURTOT-RENOUX



Dimanche 13 décembre : LOTO

animé par...nos soins





Quel splendide Marché de Noël !



En réponse à l'allocution d'accueil de Denise Henry, présidente de l'Association familiale, le maire Jacques Dewaele a tenu à souligner sa satisfaction de voir « qu'il existe encore des femmes et des hommes qui souhaitent perpétuer nos savoir-faire en ne présentant que leurs réalisations, fruits de leur créativité et de leur travail. »

« Ce marché est devenu au fil du temps un des plus beaux marchés artisanaux de Noël de notre arrondissement et bien au-delà. »

« Car l'image de notre commune, reconnue comme attrayante et dynamique, est due entre autres, à la qualité de ses associations et de ses manifestations, toujours organisées avec ce souci du bien vivre ensemble. »

Il a tenu à remercier tous les artisans de cette réussite : toutes celles et ceux qui ont préparé, organisé et animé ce vingt deuxième marché artisanal de Noël.





Dernières nouvelles de l'Association Familiale de Chanteheux

Le week-end du 29 et 30 novembre s'est tenue la 22^{ème} édition du marché de Noël. Comme chaque année, les exposants ont exprimé leur satisfaction de venir exposer et proposer à la vente leurs magnifiques réalisations. Cette année, 22 nouveaux exposants avaient rejoint les 109 exposants de cette édition. Les visiteurs sont venus très nombreux dès le samedi matin faire leurs emplettes pour déposer de petits présents au pied du sapin. Nous remercions chaleureusement tous les visiteurs et notamment les Cantenoises et Cantenois qui se sont déplacés pour venir admirer le travail et le savoir-faire des 109 exposants. Un grand merci à notre Père-Noël qui, malgré la grosse charge de travail, a su se



rendre disponible pour offrir aux nombreux enfants quelques friandises. Un merci tout particulier aux bénévoles qui sont venus nous aider pour l'installation et le rangement du matériel. Enfin, nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle et du matériel.

C'est un vrai bonheur et une réelle satisfaction de voir perdurer une telle manifestation qui n'avait pas convaincu lors de la première édition. Grâce à la confiance, à l'implication, à la ténacité et surtout grâce à une grande bienveillance envers tous et plus particulièrement envers les exposants, ce marché est aujourd'hui un rendez-vous attendu et apprécié de tous.

Par ailleurs, l'association familiale a été sollicitée pour participer au financement du voyage d'une classe de maternelle. Après réflexion et échanges, notamment par rapport au petit nombre d'enfants concernés (12% des enfants scolarisés sur Chanteheux) et dans un souci d'égalité envers les autres enfants ne participant pas au séjour, une aide de 500 € a été votée afin de diminuer la participation des parents.

A noter qu'en 2024/2025 les adhésions et les participations aux activités ont baissé de manière significative engendrant un déficit conséquent. L'association doit toujours faire face à des charges importantes (salaires, cotisations URSSAF) ce qui la contraint à rester vigilante pour préserver ses finances et garantir une équité envers tous les enfants.

Les prochains ateliers **d'ART FLORAL** auront lieu les : **14 janvier - 11 février - 11 mars - 01 avril - 20 mai - 24 juin**

Horaires : 19 à 21 h - **Lieu** : salle rue du château - **Inscriptions** : Christine POIROT au 06 77 08 19 94

Tarif : 23 € la séance et l'adhésion obligatoire à l'association familiale pour l'année (01/09/2025 au 30/06/2026)



Les prochains cours de **COUTURE** auront lieu les 15 et 29 janvier - 12 et 26 février - 12 et 26 mars - 9 et 23 avril - 7 et 21 mai - 4 et 18 juin

Horaire : 18 à 20h - **Lieu** : salle rue du château 1^{er} étage - **Inscription** : Sigrid Henry ou Denise HENRY 06 18 38 40 46

Tarif : 70 € l'année pour 1 séance par mois et 100 € pour 2 séances par mois et l'adhésion obligatoire à l'association familiale pour l'année (01/09/2025 au 30/06/2026)

**Le Conseil d'Administration
de l'Association Familiale
présente à tous les cantenois et cantenoises
ses meilleurs vœux pour l'année 2026**



Des étoiles...



...plein les yeux



Si le Père Noël a apporté de magnifiques jouets...

Les **lutins farceurs** sont arrivés cette année à l'école maternelle.

Ils ont eu beaucoup d'idées pour faire des bêtises et mettre le désordre dans toute l'école pour le plus grand plaisir des enfants mais au grand dam des adultes



Infini coiffure

coiffure Homme Femme
Enfant

Aude & Isabelle

03 83 74 57 18

6 rue du château

chez Yo coiffure

coiffure Homme Femme
Enfant

Yohann, Loane & Donovan

09 81 99 82 64

galerie de l'Intermarché

LOTUS massage

Massage thaï
relaxation & bien-être

JOE

06 68 78 92 26

9 rue du château

SG NAILS

prothésiste onguilaire

Sandy

06 16 87 31 96

48 rue de la Liberté

Nancy Esthétique

Massage bien-être,
épilations, soin du visage

Nancy

07 87 73 04 30

8 bis rue de l'église

Tous vos
professionnels
du bien-être,
beauté & soin
énergétique à
Chanteheux

Isa Shiatsu

soin énergétique par
médecine chinoise

Isabelle

07 67 75 66 62

15 rue Denis Papin

L'heure bleue

Elisa : esthétique 06 74 31 07 13

Lauriane : maquillage permanent &
cil piercing 06 58 37 26 16

Céline : coiffure 06 09 56 07 10

3 rue de l'église

Caroline



Spectacle de Noël pour les classes maternelles et Primaires qui a eu lieu le jeudi 18-12-2025.

Le spectacle réalisé par David de MAGIC'ANIM étant basé sur le thème de l'illusion et la magie a émerveillé petits et grands.

Les enfants ont pu prendre ensuite une photo avec le père Noël.



Le spectacle s'est fini avec un gouter offert par notre association avec Manneles et boissons, sans compter le petit cadeau de fin d'année, un verre offert.



Les P'tits cantenois vous invitent à noter dès maintenant dans vos agendas :

Une KID BROC le samedi 28 mars et **Une marche Gourmande** le dimanche 26 avril.

Bonnes fêtes à tous!

Apei les P'tits CANTENOIS

Le Rucher aux vignes : une année de reconnaissance et de beaux partenariats. L'année écoulée a été particulièrement riche en réussites pour notre exploitation apicole locale. Trois de nos miels ont été distingués par l'obtention de diplômes cette année : argent pour l'**accacia**, or pour le **tilleul** et le **sapin**.

Ces récompenses viennent saluer un travail passionné, rigoureux et respectueux de la nature, et confirment la qualité des produits proposés.

En cette fin d'année, un partenariat solidaire a été mis en place avec l'association APEI *Les P'tits Cantenois*, permettant l'organisation d'une vente de miels au sein des écoles maternelles et primaires à l'occasion des fêtes de fin d'année. Belle initiative qui a rencontré un franc succès en mobilisant familles et enseignants autour d'un projet local et porteur de sens.

La confiance accordée par les habitants est une véritable source de fierté. Les nombreux retours positifs et la fidélité grandissante des clients témoignent de l'attachement aux produits locaux et au savoir-faire artisanal.

Nous vous souhaitons à tous et toutes de Joyeuses Fêtes !!



Le Rucher Aux Vignes : Nicolas, Aurélie et Théo BUZZI

De Belles sorties en 2026 pour les Etincelles



Comme chaque année, après les défilés de la St Nicolas, les Etincelles se préparent pour les carnivals mais aussi pour leur spectacle annuel qui aura lieu le samedi 21 Février à la Salle polyvalente de Chanteheux : prix de l'entrée 2 euros. N'hésitez pas à venir les encourager et voir le travail accompli toute l'année.

Beaucoup de défilés de Carnaval en perspective Sarreguemines, Dieuze, Baccarat....

Mais aussi des Festivals de Majorettes Neufchâteau, Moyenmoutier etc...

Les Etincelles sont toujours en demande dans diverses manifestations dans toutes la Lorraine.

Effectifs au complet : cette année avec 32 filles la troupe ne peut que faire **des Etincelles** !!



Ouverture de deux entreprises dans un même showroom à Chanteheux !

Deux entreprises indépendantes vous accueillent désormais dans les mêmes locaux à Chanteheux, au 8 rue Bernard Palissy



Alexandre Rusé - Magasin de menuiserie : Découvrez une large gamme de produits pour l'habitat : Portes – Fenêtres – Moustiquaires – Volets - Portes de garage

Julien Rusé – Chauffage, Plomberie & Sanitaire. Spécialiste de l'installation, de la rénovation et du dépannage : Plomberie – Sanitaire – Chauffage - Conseils personnalisés.

Profitez d'un showroom commun pour découvrir des solutions complètes pour votre maison, tout en bénéficiant du savoir-faire de deux professionnels distincts, réunis en un seul lieu pour plus de simplicité.



Les p'tits La & les Voix Si accompagnés de leurs aînés **La Fa-Mi Do-Ré** ont donné un concert intitulé **La magie de Noël** à l'église de Chanteheux le samedi 13 Décembre.

Le public nombreux a été enchanté de la vingtaine de chansons interprétées soit la troupe d'enfants et adolescents soit par la troupe d'adultes.

Mélangine, cheffe de chœur avait concocté un joli répertoire entre chansons traditionnelles, anciennes et nouvelles (Ed Sheeran, Elton John, Sheila, Vianney, Pentatonix...).

Tous ont également uni leurs voix sur quelques chansons.



Lors de la deuxième partie, le Père Noël est arrivé du fond de l'église pour surprendre les p'tits La et les Voix Si ainsi que le public. Une séance photos a été organisée après le concert.

Un moment convivial et chaleureux partagé avec le public.



Notre église, parfaitement entretenue, est à même d'ainsi accueillir des spectacles de qualité :
Le 21 décembre la chorale des Croissants d'or y a présenté son **Concert de Noël**.



MASS.ASSO.MUSIC organise son premier **CHANT'EUX"ROCK FEST**

Au Complexe des Vieux métiers, le
samedi 7 mars 2026 à 18 h 30.
Toujours prix libre et
petite restauration. 3 groupes à
l'affiche :

ECLIPSED SILENCE

Composition Rock (Forbach)

ECHO DU ROCK Reprise rock (Deuxville)

TV PHONE Reprise de Téléphone (Toul)



Nouveauté à la cérémonie du 11 novembre à Chanteheux, il a été procédé au dépôt d'une **lanterne** contenant **la flamme de la nation**, juste avant le dépôt de gerbes, au pied du monument aux morts. La Flamme de la Nation a été prise à l'Arc de Triomphe par 41 collégiens et lycéens du département de Meurthe et Moselle le 7 novembre 2025 et a été veillée depuis par la jeunesse engagée, en compagnie de porte-drapeaux. Elle a été récupérée, à la sous-préfecture de Lunéville, la veille de la cérémonie.



Depuis quelques années, la médiation animale se développe comme une approche bénéfique pour améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables. En maison de retraite, ces échanges permettent de rompre l'isolement, de stimuler la motricité et d'encourager les interactions sociales. Une manière enrichissante d'aborder l'accompagnement des résidents.



C'est dans cette optique que Fabrice Hausswirth est intervenu le 10 octobre à la colocation **Age et vie** de Chanteheux.

Bien plus qu'un simple réconfort, la présence d'un animal offre de nombreux bienfaits. Face à la solitude, fréquente chez les personnes âgées, elle apporte de l'apaisement, réduit le stress et l'anxiété, et stimule mémoire, motricité et coordination. Les contacts – caresses, jeux – éveillent les sens et favorisent l'expression verbale.

Des instants partagés qui créent du lien et renforcent la cohésion au sein de l'établissement.

C'EST L'HEURE DE LA TRÊVE HIVERNALE

Les joueurs vont se reposer durant ce temps de fêtes : récupération, famille. Après une première partie de saison riche en émotions, le bilan est globalement positif — merci aux éducateurs, aux bénévoles et aux familles pour leur engagement quotidien.

Bilan par équipe

U6 / U7 : Une belle génération qui progresse de match en match. On voit de l'envie, du plaisir et des automatismes qui se construisent : base idéale pour la suite.

U8 / U9 : De nombreux joueurs découvrent et adoptent le football de mieux en mieux semaine après semaine. L'apport d'effectif et l'assiduité aux entraînements portent leurs fruits.

U11 : Équipe 1 : de bons résultats, de la solidité collective et une dynamique encourageante.

Équipe 2 : plus de difficultés pour l'instant, mais un fort potentiel de progression.

U13 : Un bel effectif qui a validé sa montée en 2ème division de district en terminant 1er de son groupe... et invaincu ! Objectif fixé en début de saison par les éducateurs atteint : bravo aux joueurs et au staff pour ce parcours exemplaire.

U15 : Un effectif en augmentation qui devrait nous permettre de nous engager en foot à 11 pour la phase de printemps, après une demi-saison en foot à 8. Transition importante : il faudra travailler les repères collectifs et la condition physique spécifiques au 11.

U18 : Une belle 1ère partie de saison qui se termine à la 5ème place sur 8 de leur groupe en interdistrict, dans une équipe largement remaniée.



Seniors :

Équipe B : 5ème au classement de 4ème division à la mi-saison.

Équipe A : 3ème du classement de 2ème division à la mi-saison.

Deux classements solides qui témoignent d'un collectif ambitieux — l'objectif est de garder cette dynamique après la trêve.

Nos partenaires : un grand merci

Merci à tous nos sponsors des calendriers et des panneaux publicitaires installés au stade municipal : votre soutien financier et visible permet au club de fonctionner, d'exister localement et d'offrir une belle visibilité à nos actions.



Merci pour votre participation à notre grand loto de Noël

Merci aussi aux sponsors maillots et survêtements : grâce à vous les joueurs évoluent aux couleurs du club, fiers et uniformisés. Votre contribution est essentielle pour l'image, la cohésion et le confort des équipes.

N'hésitez pas à soutenir nos partenaires locaux : ils soutiennent le club, ils méritent notre reconnaissance.

Le nouveau terrain derrière le Bricomarché

L'utilisation du nouveau terrain derrière le Bricomarché est déjà très positive pour nos entraînements. L'équipe dirigeante et les joueurs attendent maintenant l'achèvement des travaux des vestiaires pour une utilisation complète et plus confortable. Merci à la Mairie de Chanteheux pour cet espace dédié à la pratique du foot — cet équipement va certainement susciter beaucoup d'envie chez les clubs voisins et dynamiser la vie sportive locale.

Encore bravo à toutes et à tous pour cette première moitié de saison — éducateurs, joueurs, dirigeants, arbitres, supporters et partenaires : vous faites vivre ce club !



Bonnes Résolutions



20
26



*Afin d'éviter tous risques de contravention – ou amende forcément très désagréable – pourquoi ne pas prendre **la ferme résolution de respecter** strictement cette année les différents points de l'arrêté municipal n° 2021/01 (oui cet arrêté date bien de 2021 !*



Le brûlage des déchets est interdit quel que soit leur nature

BRUIT : Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que : Les jours ouvrables de 8 à 20h - Les samedis de 9 à 12h et de 15 à 19h - Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Les utilisateurs de salles communales doivent prendre toutes mesures pour ne pas troubler la tranquillité du voisinage après 22h00, sauf dérogation donnée par le maire.

Les propriétaires ou les personnes qui ont la garde d'animaux domestiques (coqs, poules, chiens, chats, etc.) doivent prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (bruits et odeurs).

Les trottoirs et les caniveaux doivent être entretenus (balayés, désherbés, propres et exempts de dépôt de déchets) sur toute la partie située devant votre habitation. Par temps de neige, les habitants sont tenus de l'évacuer la neige vers le caniveau). En cas de verglas, les habitants doivent jeter du sable, du sel ou de la sciure de bois devant leur habitation avec une interdiction du sel sur les pavés.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Leur hauteur ne doit pas excéder 2 mètres.

L'élagage des arbres incombe aux habitants. Il doit être fait de manière à ne pas déborder de l'aplomb du domaine public et de manière à ne pas être en interférence avec les réseaux électriques ou téléphoniques.



Le dépôt sauvage de déchets est interdit



Sur les trottoirs, le passage doit rester libre pour la circulation des piétons. Les voitures doivent stationner dans les emplacements matérialisés prévus à cet effet ou sur la parcelle de leur propriétaire.



Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sur la voie publique

seuls et sans maître. Les chiens circulant sur les voies publiques doivent être tenus en laisse. Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections déposées quel qu'en soit le lieu.



Vitesse : Toutes les rues et les allées de la commune sont **en zone 30**. La seule rue qui reste à 50 km/h est la route nationale. La liaison Chanteheux Moncel les Lunéville, par la ferme de la Fourasse, est en zone 30, compte tenu de son état. La vitesse est aussi limitée à 30km/heure dans tous les lotissements communaux.

La circulation sur les trottoirs est réservée aux piétons. Sont considérés comme piétons : Les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme ou tout autre petit véhicule sans moteur ou roulant à très faible vitesse - Les enfants de moins de 8 ans qui conduisent un vélo - Les personnes qui conduisent à la main un vélo ou un cyclomoteur. - Les infirmes qui se déplacent dans une chaise roulante mue par eux-mêmes ou circulant à très faible allure.

Il est interdit d'utiliser les engins de déplacement personnels motorisés sur les trottoirs

Limitation de tonnage : Le pont de chemin de fer de la rue de la Fourasse sera limité à 3 t 150 sauf pour les engins agricoles, les riverains et les services de secours

Les véhicules doivent être stationnés dans les emplacements prévus à cet effet. Aux heures de rentrée ou de sortie des écoles il y a lieu de respecter scrupuleusement cette règle

Stationnement gênant dangereux = 3 points.

La consommation et la vente, dans le cœur du village et dans tous les espaces publics, **de boissons alcoolisées et de produits stupéfiants sont interdits** (hors débits de boissons légalement installés ainsi qu'à leurs terrasses).

PAS DE PANIQUE!

La méthode pédagogique !

Des outils clés en main pour permettre à l'enseignant d'être autonome !

EMPATHIE

Des valeurs essentielles à transmettre dès 3 ans !

ENTRAIDE

CITOYENNETÉ

En savoir plus ici →

PAS DE PANIQUE!

Les albums !

Apprendre à porter secours en famille dès 3 ans !

RÉAGIR FACE À UNE CHUTE
Comment réagit si un copain fait une **chute** à vélo mais aussi du canapé ou d'un lit !

L'APPEL DES SECOURS
Quand et comment donner l'**alerte** aux secours ? Et surtout, jamais pour de faux !

LA SÉCURITÉ INCENDIE
Apprendre le danger des **fumées** et tous les bons gestes pour se protéger en cas d'incendie.

BARNABÉ SAIGNE DU NEZ !
La vue du sang : ouh là là ! Mais avec Anna et Anton PAS de Panique ! On sait comment réagir et on retient le mot-clés en cas de saignement : **compresser** !

Des albums pour une approche progressive et ludique.

Disponible ici →

Les pompiers ont célébré leur patronne : Sainte Barbe



Moment festif mais aussi moment de cohésion et de partage.

Nos pompiers ont effectué 178 interventions en 2025

Cela se fait souvent au détriment de la vie de famille : repas interrompue nuit écourtée inquiétude.

Le maire, Jacques Dewaele a tenu souligner l'attachement de la commune à ses pompiers.

« Mon Commandant, Laurent, Eric Marchai, Eric Wagenfhur Mesdames et Messieurs les pompiers Mesdames et messieurs leurs conjoints Mesdames et Messieurs les anciens pompiers.

Nous sommes réunis, aujourd'hui, pour fêter votre sainte patronne, Sainte Barbe.

Je vous remercie, tout d'abord, de m'avoir invité pour ce moment de partage et de fraternité.

La Sainte Barbe, c'est l'occasion de rendre hommage à tous ceux et toutes celles qui ont exercé, qui exercent des métiers à risque avec courage, et qui aujourd'hui encore, travaillent pour notre sécurité et notre bien-être.

À Chanteheux, nous avons un profond respect pour nos pompiers. Nous savons à quel point il est crucial de disposer d'un centre de secours compétent et opérationnel. Grâce à votre dévouement, vous êtes toujours prêts à intervenir rapidement, à sauver des vies, à protéger nos habitants. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Je tiens tout spécialement à saluer le Chef de centre et l'ensemble des sapeurs- pompiers, qu'ils soient actifs ou anciens, pour leur engagement sans faille. Vous êtes un pilier de notre sécurité.

Un grand merci aussi aux familles, qui apportent leur soutien moral, indispensable à votre engagement. Sans elles, rien de tout cela ne serait possible. Leur présence à vos côtés est un soutien irremplaçable.

Je souhaite également la bienvenue aux nouvelles recrues, qui, je n'en doute pas, porteront haut les valeurs de solidarité et de courage que nous célébrons aujourd'hui.

Je vous souhaite de passer une agréable soirée et de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

Vive Sainte-Barbe ! Vive la solidarité, l'engagement et l'esprit de service ! »



État civil de l'année 2025

Bienvenue



Rosie **CARRASCO**
Ange **DUBRULLE**
Leïynah **GUISE INGELAËRE**
Lou **KLEINCLAUS**
Axelle **MANSUY**
Mathia **PERRIN**
Camille **RUSÉ**
Aimée **STRABACH**
Mathéo **THIERY GASPAR**
Gabin **VERDIN**
Antoine **WEILLAND**

Yanis **CHEMMAM** et Marie **HAMMOUNI**
Julian **COUCHOT** et Marine **BARANGER**
David **DUGRAY** et Zayia **KACED**
Romuald **GANGLOFF** et Karen **NOEL**
Romain **GOFFINET** et Anne **MICHEL**
Bruno **MULLER** et Stéphanie **FROELIGER**
Furkan **PER** et Asiye **CEVIK**
Stéphane **RACADOT** et Amélie **BARBIER**
Dominique **RICAUD** et Madely **ABENZOAR**

Félicitations



Sincères Condoléances



Suzanne **BADINA** épouse **NASSEYS**
Daniel **BENAOUDA** dit **BENADOUDA**
Claudine **BILOT** épouse **DEMANGE**
Marie-France **BLAETTER** épouse **CHIPOT**
Michel **BEROGIN**
Monique **BROGARD** épouse **MORHAIN**
Patricia **BRULHARD** épouse **PRÉVOST**
Antoinette **CUCCHI** épouse **BAUVIN**
Christiane **DOUCET** épouse **BEROGIN**
Claudine **DROUOT**
Daniel **ELEKAN**
Chantal **FRANÇOIS** épouse **OTIN**
Pierre **GUILLAUME**
Amar **HAMOUNI**
Gisèle **MATHIEU** épouse **HIERNAUX**
Mireille **MERCIER** épouse **BOURGUIGNON**
Claude **MICHEL**
Michel **OHREL**
Alphonse **PAYEUR**
Pierrette **PERROTEY** épouse **POLLI**
Martine **POINSIGNON** épouse **BLONDOT**
Angèle **RIVET** épouse **DUPONT**
Marcelle **ROUSSEY** épouse **PIQUARD**
Ginette **TOUSSAINT** épouse **URWALD**
Claude **VIALATTE** épouse **DELATTRE**
Roger **YBANEZ**

Bon à savoir

Sommaire de ce bulletin

2 Invitation aux vœux du maire.

3 Le mot du maire.

4 Sur la commune.

5 Cérémonie du 11 novembre.

6 Action propreté et duo-day à l'ESAT.

7 Le salon du bois.

8 Au comité des fêtes – Maisons illuminées.

9 Au club de l'amitié : un programme alléchant.

10 Le marché de Noël de...

11 ... l'association familiale.

12-13 Saint-Nicolas et Père Noël à l'école.

14 Chant-esthétique.

15 Les P'tits cantenois magiques.

16 Etincelles et artisans.

17 Les P'tits La et du Rock.

18 Flamme de la nation et médiation animale.

19 Bilan du foot.

20 Bonnes résolutions...

21 ... pour la nouvelle année.

22 Les pompiers et leur « patronne ».

23 Etat civil de l'année 2025.



Pour les habitants de Chanteheux, les collectes des déchets des particuliers :

Du jeudi 25 décembre sont reportées au **samedi 27 décembre 2025**.

Du jeudi 1er janvier 2026 sont reportées au **samedi 3 janvier 2026**.

Plus d'infos sur www.trions.fr



Le **Médiabus** sera à Chanteheux

le **mercredi 107 janvier** et le **mercredi 4 mars 2026**

Natacha et Fabrice vous accueilleront :

Devant la mairie **de 10 h 45 à 12 h**.



LULU est bel et bien revenue. Il est possible de réserver sur le site **Autopartage de véhicules électriques | Lulu Autopartage** si cela ne fonctionne pas : appeler le numéro 07 45 88 99 42



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL AVEC UN VOLET HABITAT (P.L.U.I.H)

Notre plan local d'urbanisme est en cours de révision pour s'adapter aux nouvelles règles imposées par l'Etat, par le SCOT (Schéma de COhérence Territorial) et par la Région. Il s'articule autour de 3 grandes orientations : Soutenir l'économie locale - Offrir un habitat de qualité - Protéger le cadre de vie. (prise en compte d'une réduction de 50% des surfaces constructibles afin de moins consommer des surfaces agricoles). Documents consultables en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes. Vous pouvez, à la vue des documents, formaliser vos observations sur un registre qui se trouve en mairie. Vous aurez encore l'occasion de vous manifester lors de l'enquête publique qui se déroulera mi 2026

Les membres de l'équipe de rédaction : Claudine Vivier, Linda Kaced, Fabrice Hausswirth, Caroline Georgé, Laura Fernandes et Jean-Claude Durand vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.

Contacts : durand463@laposte.net – page Face book *mairie de chanteheux* – site : <https://sites.google.com/site/bvchant1/>